

« On est prié de ne pas confondre ce magasin avec celui d'un autre charlatan qui est venu s'établir en face. »

Un avocat affligé d'une laidéur de première classe devait plaider dans une affaire correctionnelle : à l'appelle de la cause, il ne se présente pas.

« Monsieur le président, dit un de ses confrères, je suis chargé par lui de vous demander la remise à huitaine.

*Le président.*—Est-ce qu'il est malade ?

*L'Avocat.*—Non, monsieur le président, il se marie.

*Le président.*—C'est bien invraisemblable, mais enfin... à huitaine."

On lisait dans le *Moniteur* du 15 septembre 1840 :

« La Belle-poule est partie ce matin, poussée par un joli vent de S. E. » Un monsieur, qui n'était pas fort sur les abréviations, lut avec un magnifique sangfroid : « La Belle poule est partie, poussée par un joli vent de Son Excellence : »

En police correctionnelle :

*Le président.*—Votre profession ?

*Le prévenu.*—Je suis modèle aux Beaux-Arts.

*Le président.*—Vous ne l'êtes pas ailleurs, paraît-il ?

*Le prévenu.*—Non, mon président.

*Le président.*—C'est justement pour cela que le tribunal vous condamne à un mois de prison.

#### HYGIÈNE DES PROFESSIONS.

Un soin de premier ordre, ce serait d'indiquer aux jeunes gens les professions les mieux assorties à leur complexion ou robuste ou délicate. Il est essentiel d'approprier les professions à la structure du corps et aux aptitudes de l'esprit, de telle manière que tous les devoirs ou les labeurs qu'elles imposent puissent toujours s'accomplir sans dégoût comme sans fatigue, et qu'au lieu de nuire au juste équilibre des organes et des fonctions, elles aient au contraire pour effet d'en assurer le maintien durable, ou même de le rétablir s'il est dérangé.

Malheureusement ce choix d'une profession offre souvent de grands obstacles.

S'il s'agissait toujours uniquement d'occuper l'activité et les loisirs sans but d'utilité matérielle, sans espérance de lucre ni besoin de salaire, toujours alors il faudrait conseiller des travaux qui missent principalement en jeu les organes les plus faibles du corps ; car c'est le vrai moyen de perfectionner, non seulement l'individu en lui-même, mais sa descendance entière.

Par malheur, la conjoncture dont nous parlons est la plus rare ; presque toujours le jeune homme qui consulte quant au choix d'une carrière, attend tout de ses travaux, sa position sociale comme ses moyens d'exister. Dès lors on conçoit qu'il lui serait déraisonnable de ne pas utiliser avec préférence celles de ses facultés ou ceux de ses organes qui semblent promettre le plus de puissance et de ressources.

C'est ainsi que le bien-être actuel des individus vient compromettre leur propre avenir et s'opposer à l'amélioration graduellé de l'espèce.

Les professions, principalement quand elles sont héréditaires, sont sans contredit une des causes les plus agissantes de l'abâtardissement de la race humaine.

L'hygiène philosophique, ou de l'espèce entière, a donc pour puissant antagoniste l'intérêt des in-

dividus, et voilà pourquoi on doit la regarder comme impraticable, pourquoi la perfectibilité des peuples est impossible.

La même profession qui fait subsister l'homme, détermine quelquefois prématurément sa fin. Elle peut abrégé sa vie soit par la fatigue qu'elle entraîne, soit par les accidents qu'elle occasionne, d'autrefois par les excès dont elle fournit le prétexte ou l'excuse.

Il est certain que l'organisation se trouve graduellement modifiée et quelquefois notablement altérée par la constante répétition d'actes toujours semblables.

Chaque profession détériore à sa manière la structure de l'homme qui lui consacre son activité : chacune à son cachet, ses stigmates, ses maladies ou ses accidents, quelquefois aussi ses avantages.

Ainsi le portefax a des muscles volumineux, de larges épaules, indices d'une poitrine spacieuse. Le cultivateur à le dos souvent voûté, la démarche lourde, la voix forte par l'habitude de parler de loin, le teint brûlé par le soleil, un appétit vigoureux, proportionné aux travaux, et un vaste estomac s'arrangeant de toute nourriture, sans préférence marquée pour aucune.—Les bouchers ont le teint fleuri, un bel embonpoint, un appétit médiocre, un estomac étroit.—Les mineurs ont le teint livide les yeux sensibles à une lumière un peu vive.—Les ouvriers sur métaux sont maigres, et souvent tremblotants.

Les gens de lettres ont ordinairement un cerveau volumineux, trop souvent excité. En bien comme en mal, leurs nerfs exercent une prééminence manifeste sur le reste des organes. J'en dis autant des artistes et des savants, mais surtout des poètes.

Les nerfs sont plus taciturnes et plus rassis, plus calmes, en un mot, chez les hommes a donné à des travaux corporels et fatigants. Les artisans, à cause de cela, ont des maladies ordinairement plus instantanées, plus aiguës et d'une issue plus prompte, ils sont moins exposés au délire, ainsi qu'aux longues souffrances.

Mais si beaucoup de professions engendrent des maladies, il en est aussi plusieurs qui jouissent d'une vertu préservatrice.

Ainsi les ouvriers sur cuivre, sur zinc et sur salpêtre, sont rarement atteints de maux d'yeux.— Il est rare que la goutte attaque ceux dont les jambes fatiguent sans relâche.—Les femmes-tisserands, les faiseuses de rubans et de *tirans*, ne sont pas exposées aux fleurs blanches et aux pâles couleurs comme les femmes oisives de nos cités. C'est peut-être pour avoir fait une observation analogue, que le célèbre Tronchin enjoignait aux femmes mondaines du 18e siècle de frotter elles-mêmes le parquet de leurs appartements.—Les maladies de la peau épargnent les vidangeurs, de même que ceux qui préparent le soufre, comme aussi les ouvriers qui manipulent la poudrette. La plupart des mineurs paraissent préservés de la phthisie pulmonaire.

L'extrême fatigue en des corps plein d'énergie a suffi quelquefois pour guérir des maladies pour la cure desquelles la médecine avait échoué. Des squirrhes, des tumeurs chroniques, et même la syphilis, se sont plus d'une fois dissipées, sans remèdes ni médecin, en des hommes robustes expiant leurs crimes, dans les bagnes, par les plus rudes travaux que la loi inflige à ceux qui l'ont grièvement transgressée.

Mais il est plus ordinaire de voir la constante répétition des mêmes actes amener des changements vicieux dans la structure, et, par contrecoup, nuire à des organes essentiels, en changer la situa-